

munication, l'administration Cartier-Macdonald a voulu ajouter celui de dépenser sans autorisation des millions en édifices extravagants et inutiles. Nous disons inutiles, car qu'allons-nous faire de ces immenses bâtiments, maintenant que la plupart des départements vont être transférés à Québec et à Toronto, où siègeront les gouvernements locaux ?

Ces édifices, y compris la résidence du gouverneur, ne devaient coûter que les \$900,000 votées par la législature. Au 31 décembre 1862, l'on avait déjà payé aux contracteurs..... \$1,106,083

La législature a voté depuis :

En 1862.....	\$500,000
En 1863.....	100,000
En 1864.....	300,000
En 1865.....	324,000
En 1866.....	525,000

1,749,000

Total.....\$2,855,083 (1)

5^e Le Subside des Steamers Océaniques et du Grand-Tronc.

En 1854, le gouvernement McNab-Taché fit voter à la Compagnie Allan et Cie., propriétaire des steamers transatlantiques, une immense somme de £104,000 par année pour le transport des malles anglaises. Cette compagnie ayant manqué à presque toutes les conditions de son contrat, l'administration Macdonald-Dorion dut y mettre fin. Le gouvernement se proposait de demander des soumissions pour le même service, lorsque la Compagnie offrit de transporter les malles pour £52,000 par année et de donner d'amples garanties pour l'accomplissement de ses obligations. Un nouveau contrat lui fut accordé, et, grâce à l'administration libérale, le même service pour lequel le gouvernement tory avait payé £104,000 par année, de 1854 à 1863, se fait depuis cette dernière époque pour £52,000 et beaucoup mieux.

Pour le Grand-Tronc, c'est tout le contraire. En 1863, le gouvernement libéral avait fixé le subside pour le transport des malles à \$100,000 par année. Le gouvernement Taché-Macdonald reprit le pouvoir en 1864 et éleva presque aussitôt le subside du Grand-Tronc à \$150,000 par année.

(1) Par un état fourni par le Bureau des Travaux Publics (Appendice No. 38 de 1866; il avait alors été dépensé sur les édifices d'Ottawa.....\$ 2,377,734

Il fallait encore pour les terminer.....\$ 709,477
Montant accordé sur réclamation de Jones & Haycock & Cie., Fowler & Jones, et Stent & Laver... 85,359

794,836

Total.....\$3,172,570

Sans comprendre la réclamation de McGreevey, maintenant devant les arbitres, ni la résidence du gouverneur.

Les dépenses annuelles d'entretien s'élèveront à.....\$ 55,400